

## Mutations, le marathon n'est pas fini ...

**Journée marathon consacrée au « dialogue social » pour le TPG** et son équipe de direction ce lundi 30 juin 2008 : CTPL le matin, CAPL l'après-midi et, initialement, ce n'était pas tout ...

*La distance dut donc paraître longue à tenir pour la direction locale qui retarda d'ailleurs l'horaire des CAP d'une demi-heure. De notre côté, nous avons demandé le report d'un post-CTPL prévu entre direction et syndicats départementaux non présents au CTPL, réunion initialement prévue ce même jour à 17h, étant nous mêmes pris par un calendrier de réunions nationales au Ministère et à la DGFIP ...*

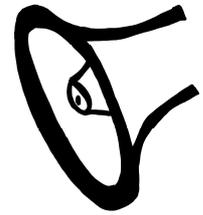
La CAP locale des agents d'administration s'est donc réunie finalement aux environs de 15h20 et a duré plus d'une heure. Elle a abordé les mutations et réintégrations en vue du mouvement du 1<sup>er</sup> septembre.

- ☞ **SUD Trésor a lu la motion reproduite ci-après.** La direction locale a reconnu qu'il était regrettable de ne pas avoir connaissance à la date de la CAP locale du mouvement complémentaire. Comme l'y incitait SUD, elle a fait comprendre qu'elle ne manquerait pas de saisir les élus en CAP locale des éventuelles conséquences de ce dernier.
- ☞ **Par ailleurs, SUD Trésor a demandé et obtenu** la communication des mouvements internes liés au développement de l'effectif du PNSPL (effet au 1/7/08).
- ☞ **Nous nous sommes également inquiétés de différents dossiers**, en particulier d'une demande ancienne dont il nous semblait qu'elle pouvait être satisfaite à l'occasion d'une arrivée dans le département. Mais la direction évoquant la situation prioritaire d'un autre poste, où un départ était attendu, n'y a pas répondu favorablement.
- ☞ **En outre, même si l'agent est arrivée dans le département lors d'un récent mouvement**, les élus SUD Trésor ont également tenu à souligner les conséquences pour une collègue de son affectation, la rendant tributaire de son époux pour ses horaires. Nous avons demandé à ce que ce dossier retienne l'attention de la CAP.
- ☞ **Enfin, nous sommes revenus sur la demande de mutation d'une collègue** à qui avait été opposé lors de la CAP précédente de mutations l'argument qu'elle devait former la nouvelle adjointe de son service. Le TPG s'est déclaré prêt à donner une assurance de mouvement pour le 1<sup>er</sup> semestre 2009, la direction évoquant une possibilité de mutation interne en TG et proposant de discuter une ouverture des vœux de l'agent.
- ☞ **SUD Trésor a également demandé** que soient bien prises en compte les préconisations du médecin de prévention pour l'adaptation des conditions de travail d'un collègue handicapé dont la demande de mutation a été satisfaite, après que nous ayons notamment fait valoir la difficulté pour cet agent de tenir la caisse d'un poste fortement fréquenté par le public.

**Le TPG a par ailleurs informé la CAP** d'implantations-désimplantations de divers emplois : désimplantation d'un emploi B à la MEEF, remplacé par un A ; désimplantation d'un emploi C au service RH, implanté au service Budget Logistique.

**Enfin, la Direction a évoqué** le renforcement de l'encadrement à la Liaison Rémunérations. Renforcement du service dépenses suite à des modifications de procédure et, face aux maires concernés – d'aucun considérant devoir rappeler les engagements du Trésor Public, garantie de permanence dans les « bureaux » du Trésor ont été invoqués par le TPG pour justifier certains choix dans le cadre de cette CAPL.

22 agents demandaient une mutation interne au département  
- dont 4 demandes de rapprochement de domicile  
- et 18 demandes pour convenance personnelle  
3 arrivées dans le département  
(+ 2 mutations spécifiques sur postes au 1/7/08)  
1 départ de Moselle  
2 réintégrations suite à congé formation professionnelle (au 1/7/08)  
1 réintégration suite à CLM



## MOUVEMENTS

8 demandes satisfaites, soit 36 % des demandes  
- dont 2 demandes de rapprochement de domicile (50 %)  
- et 6 demandes pour convenance personnelle (un tiers)

(Tableau des mouvements et de la situation des effectifs et demandes de mutations par postes et services page 3.)

**SUD Trésor s'est abstenu sur le mouvement de mutations présenté par l'administration, compte tenu des demandes non honorées, notamment en matière de rapprochement de domicile, tout en étant satisfait du déblocage de certaines situations anciennes, en particulier pour une collègue qui demandait un rapprochement de domicile depuis plus de 2 ans.**

Vos élus SUD Trésor en CAP locale :

Patrice LAURRIN, titulaire  
☎ : 03.87.38.68.59. ou 06.81.19.69.29.

Pascale WEISSE-ROY, suppléante  
☎ : 03.87.39.71.73.

## MOTION LIMINAIRE

Le 16 juin, rencontrant les organisations syndicales des ex-DGCP et ex-DGI, Philippe PARINI, Directeur Général des Finances Publiques, a réaffirmé que les règles de gestion de l'ex-DGCP s'appliqueront aux agents du Trésor et celles de l'ex-DGI aux agents des Impôts, même réunis dans une Direction Locale Unifiée, « jusqu'à ce que de nouvelles règles aient été définies de concert avec les organisations syndicales », ajoutant « on va prendre son temps » mais « il faudrait arriver à un résultat en 2009 » et évoquant un temps supplémentaire pour « s'habituer aux nouvelles règles », ces règles s'appliquant à tous à partir de la fusion des corps des deux anciennes directions.

Pour SUD Trésor, tout comme pour le SNUI, la période de discussion autour des règles de gestion, prévue de septembre 2008 à septembre 2009, s'annonce donc cruciale du point de vue des garanties pour les agents. Dans l'immédiat, nos organisations demandent le respect absolu des garanties de gestion actuelles et leur amélioration par des règles harmonisées sur la base la plus favorable en tenant compte des acquis des personnels des anciennes directions.

Un groupe de travail réuni nationalement le 21 mai sur le nouveau système de mutations de l'ex-DGCP n'avait pu tirer qu'un bilan provisoire de ce système dont un plein exercice n'aboutissait qu'à l'issue du mouvement du 1/9/2008. Si, au regard des chiffres publiés sur Magellan, le nombre de mouvements prononcés au titre du cycle 2008 apparaît plus important, hors refus de mutations et avant le mouvement complémentaire pour le 1er septembre, que celui des cycles 2006/2007 et 2005/2006, qu'en sera-t-il demain ? En effet, M. Parini a également confirmé le 24 juin la poursuite des suppressions d'emplois à la DGFIP et indiqué que les chiffres de

suppressions des années suivantes ne seront pas inférieurs au chiffre de l'année prochaine. 55% des départs en retraite ne seront pas remplacés, ce qui entraînera « certes plus de travail par agent, c'est le principe de la productivité », a-t-il ajouté. On ne peut que craindre que ces suppressions d'emplois à venir n'améliorent pas durablement la situation des mutations.

Philippe Parini, le 24 juin, a également déclaré que « les articles sur la mobilité ne trouvent pas à s'appliquer dans le cadre de la fusion », « la fusion [n'étant] pas une restructuration » et « la réforme [n'étant] qu'une réforme d'organisation ». Est-ce à dire que la fusion réalisée, ces articles trouveront à s'appliquer ? Il nous est difficile d'imaginer une loi votée dont, pour le moins, les personnels de l'Education Nationale et de la DGFIP seraient exemptés ...

C'est bien ce qui a motivé la réaction des agents du Trésor en Moselle, notre département étant l'un des départements à effectif important les plus mobilisés le 10 juin. Cela prouve que l'action engagée par SUD et la CGT Trésor en Moselle, menée de concert avec les personnels, n'était pas décalée par rapport aux préoccupations des agents du département. Elle nous conduit à renouveler nos interrogations et à soulever à nouveau les inquiétudes des personnels face aux conséquences du projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels et, plus globalement, de la Révision Générale des Politiques Publiques.

Une dernière remarque : le mouvement complémentaire doit être connu incessamment sous peu. Il est regrettable que nous n'ayons pu le prendre en compte pour l'établissement de ce mouvement interne à la Moselle. Peut-être aurait-il permis d'envisager d'autres mutations internes.

Postes	Effectifs				Situation au 30/06/2008 : Faites le total !		Mouvements attendus à date de CAP <sup>1</sup>		Cas Particuliers (au 30/6/08)	Mouvements 1/07, 1/09, 1/11/2008 et autre		Demandes à quitter le poste	Demandes pour le poste
	implantés		Réels au 30/06/2008				B	C		B	C		
	B	C	B	C	B	C	B	C					
Albestroff	1,5	2	1,8	1,8	+ 0,3	- 0,2					- 0,8	1,8B	
Algrange	2,5	2	2	2	- 0,5	0						1 B	
Ars	2	4	0,8	4,8	- 1,2	+ 0,8	- 1			+ 1			1,6 C
Audun le Tiche	1	2,5	1,6	3	+ 0,6	+ 0,5		- 1		- 1			
Bitche	5	6	6	4,8	+ 1	- 1,2					+ 1 **a		
Boulay	2	2,5	2,7	2,3	+ 0,7	- 0,2							
Bouzonville	2	3	2	3,6	0	+ 0,6	- 1					0,8 C	
Chât. Salins	1	1,5	1,8	1	+ 0,8	- 0,5		- 1			+ 1		
Courcelles Ch.	2	1	1,8	0,8	- 0,2	- 0,2						0,8 C	
Creutzwald	5,5	5,5	6,3	2,6	+ 0,8	- 2,9					+ 1 *****		
Delme (intérim)	1	1,5	1,8	1	+ 0,8	- 0,5							
Faulquemont	5	5,5	4,8	4,6	- 0,2	- 0,9						1 B	
Fénétrange	2	1	1,8	0	- 0,2	- 1					+ 1 **a		
Florange	3	3,5	2	4,6	- 1	+ 1,1						1 B	
Fontoy	3	5	4	3,8	+ 1	- 1,2		- 0,5					1 B
Forbach PdF	9,5	11	10,4	7,8	+ 0,9	- 3,2	- 1		1 CLM		- 1 + 1,6	0,8 C	
Freyring	4	6,5	3,8	4,3	- 0,2	- 2,2		- 1		- 0,8	+ 1		
Grostenquin Morh.	2	3	3	1,8	+ 1	- 1,2				- 1			0,8 B
Hayange	3	2,5	3,8	2,2	+ 0,8	- 0,3						1 B	
Lorquin	4	3	5	3,1	+ 1	+ 0,1	- 1						
Maizières	4,5	4,5	4,4	5,8	- 0,1	+ 1,3				- 1			1 B
Metz Espl.	9	9	9,1	8,9	+ 0,1	- 0,1	- 1			- 1*b	- 1+1***	0,6 C	0,8C + 1,9B
Metz Mpale	4,5	6	3,4	8,4	- 1,1	+ 2,4							0,8C + 1 B
Metz Serp.	6,5	4,5	7,6	7,6	+ 1,1	+ 3,1			2 CLM	- 1*a	- 0,7	1B	0,8C + 1,9B
Metz TPH	11	17	10,4	17	- 0,6	0	- 1	- 1	1 CLM			0,6C+1,8B	0,8 C + 1 B
Metzervisse	3	3	2	3,6	- 1	+ 0,6						1 B	1 C
Montigny	7,5	8	7	9,8	- 0,5	+ 1,8	- 1		1 CLM	- 1	+ 0,8		0,8 C
Moyeuvre Gde	4	3,5	2,8	4,6	- 1,2	+ 1,1						1 B	
Paierie dép.	9	10	10,9	7,6	+ 1,9	- 2,4						1 B	0,8 C + 2 B
Paierie rég.	2,5	3	2,7	2,4	+ 0,2	- 0,6						0,9 B	0,8 C + 1 B
Phalsbourg	2	3,5	1,8	3	- 0,2	- 0,5						1 C	
Puttelange-Sarralb	3	3	2	3	- 1	0						1 C	
Remilly	1	1,5	1	1,4	0	- 0,1							
Rohrbach	2	3	1,8	2,6	- 0,2	- 0,4				+ 1	- 0,8 *****		
Rombas	6	7	6	6,8	0	- 0,2							
St Avold	11	10	10,5	10,2	- 0,5	+ 0,2			2 CLM		- 0,8-1*****		
Sarrebouq	7	8	3	10,5	- 4	+ 2,5			1 CLM		+ 1		
Sarreg. C&C	5	3,5	3,6	4,8	- 1,4	+ 1,3				+ 0,8	- 1 ****		1C + 0,8 B
Sarreg. Mpale	6	6,5	5,3	5,8	- 0,7	- 0,7		- 1	2 CLM			0,8 C	0,8 C
Sierck	2	1,5	2,9	0,8	+ 0,9	- 0,7	- 0,9			+ 1			
Sud Saulnois	2,5	3,5	2,8	3	+ 0,3	- 0,5		- 1			+ 0,8		0,8B
Thionville Male	4,5	5,5	5,3	5	+ 0,8	- 0,5	- 1	- 1	1 MTT				2 B
Thionville 3F	8	8	7,3	9,4	- 0,7	+ 1,4	- 0,5	- 1,5			+1***-0,8*b	0,8 C	1 B
Verny	2,5	3	2	3,4	- 0,5	+ 0,4							0,8 C
Vigy (intérim)	2	1	3,9	0	+ 1,9	- 1							1 B
ER Metz	2	1	2	1	0	0						1 C	
ERD TG	9	4	12,2	2,8	+ 3,2	- 1,2	- 1						3,6 C + 2 B
RF	6	4	5,1	3,6	- 0,9	- 0,4	- 0,5				- 0,8	2,6C+0,8B	
ERD RF	3	4	1	6	- 2	+ 2		- 1		+ 1			2,8 C + 1 B
TG	87	107,5	84,6	112,7	- 2,4	+ 5,2	- 3	- 3,1	3CLM+2OS	- 1,7**+4*	- 0,8+2,5*	0,8C	2,8C+1,8B
Pôle national SPL	8	1	5,5	0,9	- 2,5	- 0,1					-1**b+2*ab	+ 0,8*b	
CFR-CFD	5	3	4,8	1,8	- 0,2	- 1,2							
DA2E-MEEF-FE	2	0,5	1,8	1	- 0,2	+ 0,5	- 1						
MRA		1		1		0							
DSPL- Hélios	2	0,5	2	1	0	+ 0,5			0,5OS+1CLM				
Service CEPL	5	3	4,6	3,6	- 0,4	+ 0,6							
SRH	2,5	6,5	3,7	3,9	+ 1,2	- 2,6							
Budget-Logistique	2	2	1,8	2,9	- 0,2	+ 0,9							
Formation		1		1		0							
Agents de service		8		7,7		- 0,3							
Secrét.-Hôt.-ServSoc	2	3	1	2	- 1	- 1			- 1				
Chef cab./Comm.	0		0,8		+ 0,8								
RecvtAnPRCAmTLE	2	4	2,7	3,7	+ 0,7	- 0,3							
LRec + Gestion	3,5	3,5	3	3,5	- 0,5	0							
RecvtCtieux+agt enq	3		3		0								
Produits divers	3	3	4,5	2,9	+ 1,5	- 0,1		- 0,5		+ 1			
Contr. Redevance	2	2	1	2	- 1	0							
Dépenses civiles	5	7	4,5	8,2	- 0,5	+ 1,2				- 1	+ 0,7		
Dépenses militaires	7	8	5,3	9,6	- 1,7	+ 1,6		- 0,6			- 0,8 + 1,6		
Liaison Réim.	11	21,5	11,8	23,3	+ 0,8	+ 1,8	- 2	- 1		- 0,7+1	- 0,8		
Pensions	6	12	5,6	12,4	- 0,4	+ 0,4					+ 1 - 0,8		
Dépôts et serv. fin.	6,5	6	4,8	9,3	- 1,7	+ 3,3			0,5OS				
Comptabilité	6,5	6	7,6	5,2	+ 1,1	- 0,8			1 CLM	+ 2			
CQC-DCI	2		2		0					- 1			
DI Agt façonn. Admf	1	3	1,8	3	+ 0,8	0							
Domaine	0	2	0	1,8	0	- 0,2							
CLM + Syndicat	0	0	1	1	+ 1	+ 1			1CLM+1OS				
Départ. informatique	22	12	24,1	7	+ 2,1	- 5							

Nous n'avons pas indiqué les demandes de mouvements internes à la TG ni le détail des services demandés par des agents venant de l'extérieur.

\* : dont mouvements liés au PNSPL au (a) 1/7 ou (b) 1/9/2008

\*\* : dont mouvements spécifiques sur postes au (a) 1/7 ou (b) 1/8/2008

\*\*\* : Retour de congé formation professionnelle, effet au 1/7/08

\*\*\*\* : Départ pour un CPS au 1/9/08

\*\*\*\*\* : Départ pour l'outremer au 1/11/08

\*\*\*\*\* : Retour suite à CLM (date non fixée)

VOIR LEXIQUE PAGE 4.



**COMME NOUS EN AVONS DESORMAIS PRIS L'HABITUDE depuis novembre 2006, pour vous aider dans la réalisation de vos demandes de mutations et vous permettre éventuellement de faire des choix tout à la fois au plus proche de vos besoins ou de vos envies et d'avoir un aperçu de la situation des emplois et effectifs dans les différents postes du département, nous publions page 3 la situation des effectifs au 30 juin 2008 suivie des mouvements enregistrés et des demandes non satisfaites lors des CAP du 30 juin. Selon l'époque de l'année, les mouvements attendus apparaissant dans notre tableau peuvent correspondre à de prochains départs en retraite, à des changements de postes consécutifs aux passages de C en B ou de B en A par liste d'aptitude ou à des disponibilités ou détachements.**

Petit lexique du tableau page 3 :

CLM : congé de longue maladie ; AT : accident de service ; CPN : congé parental de 6 mois ; MTT : mi-temps thérapeutique ; OS : mise à disposition d'une organisation syndicale. Les chiffres des mouvements d'avril 2008 (comprenant les départs et arrivée dans le département) et des demandes sont exprimés en équivalent temps plein pour pouvoir être rapprochés des effectifs réels. Exemple : 2,8 C demandant la TG = 2 demande d'agents à 80 % et 2 d'agents à 60 %. Dans le tableau page 3, les agents en CLM, AT, MT ou OS sont comptabilisés dans les effectifs au contraire des agents en CLD, en CPN de 6 mois et des personnels en congé formation professionnelle (ou demeurent dans les effectifs au prorata de leur temps de présence pour ces derniers).



## BULLETIN d'adhésion ou de réadhésion 2008

93, bis de Montreuil  
75011 PARIS  
Tél : 01.43.56.31.41  
Fax : 01.43.56.12.19

*Il est important de remplir les différentes rubriques*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Tél personnel (facultatif) : .....

Coordonnées boîte électronique (e-mail) : .....

**Souhaite recevoir la presse de SUD sur sa messagerie personnelle plutôt que sur celle du bureau**

Oui

Non :

Situation professionnelle :

Grade : ..... Indice : .....

Adresse professionnelle : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Service : ..... Tél professionnel (facultatif) : .....

Coordonnées boîte électronique (e-mail) : .....

**Accepte de recevoir la presse de SUD sur sa messagerie :**

Temps partiel (.....%) : jour(s) choisi(s) : .....

A

Le

Signature